Edito

Scandale agro-écologique : l'Etat protège le frelon asiatique ! Réagissons !

Christian PONS
Président de l'UNAF

La loi « frelon » a été votée à l'unanimité – ce qui est rare par les temps qui courent ! – au printemps 2025 par le Parlement français, c'est-à-dire par les représentants du peuple français. Mais depuis, le Gouvernement, et en particulier nos ministres de l'Agriculture comme de la Transition écologique, font la sourde oreille à toutes nos demandes de promulgation des décrets d'application, conformément à ladite loi. Seraient-ils en hibernation prolongée ou en *burn out* de longue durée, ou protégeraient-ils le frelon ? On est en droit de se poser la question !

En fait, nos deux ministères se renvoient « la patate chaude » afin de ne pas répondre clairement à nos demandes et affronter concrètement le problème.

Pendant ce temps, sur le terrain, c'est la catastrophe. Les conditions climatiques ont été très favorables au développement des nids et l'automne particulièrement doux a prolongé la prédation sur les ruches jusqu'à ces derniers jours. De nombreux apiculteurs voient leurs ruchers anéantis malgré tous leurs efforts pour protéger leurs abeilles. Les maires sont débordés par les demandes de destructions de nids qui coûtent de plus en plus cher aux collectivités. Les accidents parfois mortels se multiplient. C'est intenable.

Vous avez remarqué comme moi que les discours de nos politiques ne manquent pas de toupet car ils nous parlent souvent de « responsabilité », mais est-ce que ce mot a vraiment un sens dans leur esprit ? L'absence de décision est irresponsable.

Heureusement, les élus de terrain, les députés, les maires, comme nous avons pu le constater lors du salon qui leur est consacré, nous soutiennent et insistent à leur tour auprès des différents ministères pour obtenir la promulgation des décrets d'application comprenant des mesures effectives et efficaces.

Devant l'immobilisme inexcusable de nos gouvernants, nous avons décidé de lancer une pétition pour demander **un plan d'urgence national avant le printemps**, comprenant un programme national de piégeage dès les premiers beaux jours, un système rapide de détection et d'identification des nids appuyé par les collectivités, la réautorisation du SO_2, qui est la méthode la plus efficace et la plus écologique pour éliminer les nids, un certibiocide simplifié pour les apiculteurs afin qu'ils puissent intervenir légalement et efficacement et un dispositif d'indemnisation pour les pertes catastrophiques déjà subies. C'est maintenant qu'il faut agir !

N'oublions jamais : un seul nid de frelon dévore jusqu'à 11 kg d'insectes par an. Une abeille, c'est un dixième de gramme.

Sans abeilles, pas de pollinisation. La chaîne alimentaire sera impactée : moins de fruits et de légumes, moins d'oléagineux, moins de graines... Si rien n'est fait, il est certain que la situation en 2026 sera pire que cette année. C'est pourquoi, pour appuyer notre demande, je vous demande de signer notre pétition pour exiger du Gouvernement qu'il lance un vrai plan d'urgence national. Et je vous demande de la faire signer autour de vous par vos voisins, vos clients, vos élus... La lutte contre le frelon asiatique nous concerne tous. Plus nous serons nombreux à la signer, plus nous pourrons être efficaces. Rendez-vous sur le site Internet de l'UNAF ou sur https://bit.ly/3MhWZvE

Salon des maires : un vrai succès

Durant trois jours, les élus se sont succédé sur le stand de l'UNAF pour mieux connaître les programmes Abeille, Sentinelle de l'Environnement® et APIcité®. Une opportunité de parler de l'apiculture et de l'intérêt majeur de protéger les abeilles. Sans surprise, le sujet le plus souvent abordé a été le frelon asiatique qui préoccupe au premier chef les maires pour la sécurité de leurs concitoyens et pour le coût financier de plus en plus élevé de la destruction des nids. Ils ont signé en nombre la pétition.

APIcité® : un grand cru 2025

La cérémonie officielle de remise du label s'est tenue le 19 novembre au palais d'Iéna, à Paris, au siège du CESE. 150 collectivités lauréates ont été récompensées cette année pour leurs actions concrètes en faveur de la protection des pollinisateurs et des abeilles en particulier. Année après année, de plus en plus de communes voient ainsi leurs démarches très exigeantes être reconnues par le comité d'évaluation. Plus que jamais, les collectivités comprennent l'intérêt de protéger les abeilles et tous les pollinisateurs. Une conscience collective est en train de prendre corps. On ne peut que s'en réjouir ! Elle mérite d'être encore développée. Merci aux collectivités, aux membres du comité de labellisation et aux représentants de l'Union nationale de l'apiculture française ! L'événement a été organisé de main de maître par Gabriel Peña, un excellent chef d'orchestre qui a tout mis en musique, soutenu par nos représentants Yaël Serfaty, notre directrice, Patrick Granziera, notre secrétaire général, et Roderick Wheatley, notre trésorier. Encore bravo à tous !

En cette fin d'année, disposant de bonnes réserves, enfin libérées des frelons asiatiques, nos abeilles restent bien au chaud. Ne les dérangeons pas ! Profitons de ces moments de calme pour préparer déjà la prochaine saison. Je vous souhaite, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année et vous assure que vous pouvez compter sur l'UNAF pour protéger vos abeilles et vous défendre !